

EXTENSION DE LA MAISON DU PARC ET RÉNOVATION D'UN ANCIEN BÂTIMENT AGRICOLE EN RÉFECTOIRE ET ARCHIVES



DATE DE LA VISITE : Samedi 15 octobre 2016

LOCALISATION : St Côme du mont (Manche)

TYPE D'OCCUPATION : Bureaux

TYPE DE TRAVAUX : Extension de la maison du PNR des marais du cotentin et du bassin

SUPERFICIE DES TRAVAUX : 245 m²

COÛT DES TRAVAUX : 750 000€ HT + 300 000 € HT

INTENTIONS PARTICULIÈRES DU MAÎTRE D'OUVRAGE :

Ce projet est la troisième unité de la Maison du Parc. Le bâtiment d'origine est implanté le long d'une route très passante. Logiquement, l'extension qui a suivi s'est tournée vers le SUD. Le nouveau projet d'extension ne pouvant pas s'enfoncer d'avantage vers le marais, s'implante au NORD de l'extension actuelle avec une orientation NORD-EST/SUD-OUEST. L'orientation Sud est ainsi masquée.

Le terrain du projet est en limite de zone inondable. Afin de respecter les contraintes réglementaires, nous avons limité la surface construite. L'ensemble du niveau R+1 est réservé à l'équipe administrative et technique tandis que le RdC accueille le grand public. Pour cette raison, l'extension est donc placée sur pilotis. La totalité de la distribution des espaces de travail est faite par l'extérieur (escalier et passerelle). L'ensemble est rendu accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'implantation d'un ascenseur.



Un ancien bâtiment agricole situé à côté est rénové pour être utilisé en réfectoire et archives. Il est rénové grâce à des matériaux sains comme la dalle en chaux, l'isolation liège, l'enduit chaux chanvre ou terre chènevotte, réalisé en partie en auto construction et en partie en chantier école.

CARACTÉRISTIQUES DE CETTE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE :

La Façade Est est la plus exposée aux bruits de la route. Elle est constituée d'un mur en bauge afin de se protéger de ces nuisances. Un pan de toiture vitré, exposé au Sud donne sur une salle de réunion. Cette pièce apporte de la chaleur par effet de serre. L'air chaud collecté est redistribué dans l'ensemble des bureaux grâce à la ventilation. La Façade Ouest est une forte source de chaleur. En hiver, elle doit permettre de capter les calories et la lumière. En été, des volets coulissants préviennent de la surchauffe. Une forte inertie intérieure, obtenue par un remplissage terre et des enduits pour les cloisons, contribue à atténuer les fluctuations de température dans les locaux.



Hormis le béton pour les pilotis de l'infrastructure, les matériaux choisis sont en priorité des matériaux sains, locaux et bruts (Paille, Terre crue, Douglas, Galva) et peuvent donc facilement être recyclés. Les murs, le plancher et la toiture ont été isolés en bottes de paille produite localement et issue de l'agriculture biologique couplée à quelques compléments d'isolation en laine de bois ou en liège. Un mur en bauge de 30 cm d'épaisseur procure un confort thermique et acoustique car la terre crue (matériau emblématique du parc) apporte une très forte inertie et permet de réguler naturellement la température intérieure. La terre favorise le stockage et déphasage de la chaleur associé à une ventilation double flux qui assure une bonne répartition de celle-ci.

Tout ceci permet au bâtiment de réserver une place très limitée aux systèmes de chauffage : la chaudière bois à granulés existante fournira les 3 kW de puissance de chauffage nécessaire en usage normal. L'extension sera chauffée pendant les heures creuses du bâtiment existant, c'est-à-dire la nuit.

